



Assemblée générale

Distr. générale
13 décembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Points 134 et 19 b) de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015

**Suivi et application de la Stratégie de Maurice
pour la poursuite de la mise en œuvre
du Programme d'action pour le développement
durable des petits États insulaires en développement**

Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.2/68/L.67

Vingt-deuxième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné une version préliminaire de l'état présenté par le Secrétaire général, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, sur les incidences sur le budget-programme du projet de résolution [A/C.2/68/L.67](#) intitulé « Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement » ([A/C.5/68/19](#)). À cette occasion, il a rencontré, le 12 décembre 2013, des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des éclaircissements et des compléments d'information, puis il a reçu des réponses écrites le même jour.

2. Le projet de résolution [A/C.2/68/L.67](#) fait référence au Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable tenue à Rio de Janeiro (Brésil), du 20 au 22 juin 2012, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution [66/288](#) de l'Assemblée générale, annexe), dans lequel il était demandé que soit



organisée une troisième conférence internationale consacrée aux petits États insulaires en développement en 2014. Aux termes des paragraphes 14, 15 et 20 de ce projet de résolution, l'Assemblée générale :

a) Déciderait que :

i) La première réunion du Comité préparatoire, qui durerait trois jours, du 24 au 26 février 2014, serait consacrée à l'examen des objectifs et du thème de fond de la Conférence ainsi que des questions d'organisation et de procédure, y compris le règlement intérieur, et à l'élection des membres du Bureau;

ii) La dernière réunion du Comité préparatoire, qui durerait cinq jours, du 23 au 27 juin 2014, serait consacrée à l'achèvement des préparatifs de la Conférence, y compris l'élaboration du document final;

b) Déciderait également que toutes les réunions du Comité préparatoire se tiendraient au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York;

c) Déciderait que la Conférence se déroulerait selon les modalités prévues dans le projet d'organisation des travaux figurant à l'annexe II de la résolution, à savoir qu'elle comprendrait :

i) Une séance d'ouverture, une séance de clôture et un total de six séances plénières;

ii) Six dialogues de partenaires multipartites, qui se tiendraient parallèlement aux séances plénières.

3. L'état présenté par le Secrétaire général contient des informations concernant : a) le rapport entre les demandes formulées, le plan-programme biennal et les priorités pour la période 2014-2015 (A/67/6/Rev.1) et le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015 (ibid. par. 3); et b) les activités prévues pour donner suite aux demandes formulées (ibid., par. 4 à 9).

4. Le tableau figurant au paragraphe 10 de l'état présenté par le Secrétaire général récapitule le montant total des dépenses supplémentaires à inscrire au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015, soit 762 600 dollars.

5. Ayant demandé des précisions sur la question, le Comité consultatif a été informé que les dialogues de partenaires multipartites se tiendraient au Samoa parallèlement aux séances plénières de la Conférence. Il a également appris que des consultations ont été entamées avec le Gouvernement samoan au sujet des préparatifs de la Conférence; une délégation du Secrétariat de l'ONU dirigée par le Secrétaire général de la Conférence a effectué la première mission de planification pour la Conférence en avril 2013 et une seconde mission de planification est prévue en janvier 2014.

6. Pour ce qui est de l'appui aux préparatifs de la Conférence, le Comité consultatif a été informé, comme suite à ses questions, que, conformément à la résolution 67/207 de l'Assemblée générale, un appel au versement de contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale a été lancé pour financer les préparatifs de la Conférence et la participation des pays en développement aux processus préparatoires régionaux et internationaux ainsi qu'à la Conférence elle-même.

7. Le Comité consultatif a également obtenu, à sa demande, des informations complémentaires sur les dépenses inscrites au budget et celles prévues au budget respectivement pour les deuxième et troisième conférences sur les petits États insulaires en développement (voir le tableau ci-après).

Comparaisons de coûts pour les deuxième et troisième conférences sur les petits États insulaires en développement

	<i>Deuxième conférence (2005)</i>		<i>Troisième conférence (2014)</i>	
	<i>Services de conférence</i>	<i>Coût (dollars É.-U.)</i>	<i>Services de conférence</i>	<i>Coût (dollars É.-U.)</i>
Comité préparatoire^a				
Interprétation	–		16 séances	
Documentation d'avant session	–		56 pages	
Documentation de session	–		26 pages	
Documentation d'après session	–		32 pages	
Conférence				
Interprétation	28 séances		8 séances	
Documentation d'avant session	160 pages		51 pages	
Documentation de session	80 pages		26 pages	
Documentation d'après session	32 pages		32 pages	
Dialogues de partenaires multipartites				
Interprétation	–		6 séances	
Total partiel				
Interprétation	28 séances	278 800	30 séances	334 200
Documentation d'avant session	160 pages	277 800	107 pages	202 800
Documentation de session	80 pages	135 700	52 pages	101 200
Documentation d'après session	32 pages	55 600	64 pages	124 400
Total		747 900		762 600

^a La Commission du développement durable a exercé les fonctions de comité préparatoire pour la conférence de 2005; il n'y avait donc pas lieu de prévoir des ressources supplémentaires.

8. Le Comité consultatif recommande que la Cinquième Commission informe l'Assemblée générale que l'adoption du projet de résolution [A/C.1/68/L.67](#) entraînerait des dépenses supplémentaires d'un montant de 762 600 dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015. Ce montant serait à imputer sur le fonds de réserve, ce qui nécessiterait l'ouverture de nouveaux crédits pour l'exercice en question.